

<p>Date de la Convocation : 14/02/2019 <u>Membres en exercice</u> : 11 <u>Présents ou représentés</u> : 08 Votants : 08</p> <p><u>Absents excusés</u> : 01 <u>Absents</u> : 02</p> <p><u>Secrétaire</u> : Madame REYNAUD André</p> <p><u>Objet</u> : Procès- verbal</p>	<p>Le vingt-six février deux Mil dix-neuf à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Franck BLANCHET, Maire.</p> <p><u>Etaient également présents</u> : Mesdames et Messieurs Frédéric CAYEUX, Helen MOTTE, Dominique GROUT, Andréa REYNAUD, Laurent CROCHEMORE, Jean-Yves SORET et Daniel ALLAIN</p> <p><u>Absent excusé</u> : Monsieur Vincent DELEGUE. <u>Absentes</u> : Mesdames Morgane SENAY et Marie-Paule LOSSET</p>
--	--

I – Procès-Verbal :

Conseillers en exercice : 11 Présents ou représentés : 08 Pour : Contre : 0 Abstention : 0

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et approuvé à l'unanimité des présents.

II –Création poste adjoint technique principal 1^{ère} classe : délibération 2019/01

Conseillers en exercice : 11 Présents ou représentés : 08 Pour : 08 Contre : 0 Abstention : 0

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Propose au Conseil Municipal de créer un emploi d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet à raison de 35 heures par semaine pour Mr FRANCOIS-EUGENE Joël, et par conséquent, de supprimer le poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe qu'il occupait précédemment.

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 26 février 2019,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **DECIDE** :

- d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée,
- d'inscrire au budget les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans l'emploi au chapitre 012, article 6411.

III –Suppression poste adjoint administratif principal 1ère classe à temps complet :

délibération 2019/02

Conseillers en exercice : 11 Présents ou représentés : 08 Pour : 08 Contre : 0 Abstention : 0

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Propose au Conseil Municipal de supprimer l'emploi d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet à raison de 35 heures par semaine.

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 26 février 2019,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **DECIDE** d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée.

IV –Création poste adjoint administratif principal 2^{ème} classe à temps non complet :

délibération 2019/03

Conseillers en exercice : 11 Présents ou représentés : 08 Pour : 08 Contre : 0 Abstention : 0

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Propose au Conseil Municipal de créer un emploi d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps non complet à raison de 24 heures par semaine.

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 26 février 2019,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **DECIDE** :

- d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée,
- d'inscrire au budget les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans l'emploi au chapitre 012, article 6411.

V –Révision des tarifs de la salle polyvalente : délibération 2019/04

Conseillers en exercice : 11 Présents ou représentés : 08 Pour : 08 Contre : 0 Abstention : 0

Monsieur le Maire rappelle que les tarifs de la salle des fêtes ont été augmentés en 2016, et interpelle les membres du Conseil sur une éventuelle augmentation de ces derniers.

Le Conseil Municipal **N'AUGMENTE** pas les tarifs pour cette année.

VI – Révision des tarifs concessions cimetière : délibération 2019/05

Conseillers en exercice : 11 Présents ou représentés : 08 Pour : 08 Contre : 0 Abstention : 0

Monsieur le Maire rappelle que les tarifs des concessions dans les cimetières ont été augmentés en 2016, et interpelle les membres du Conseil sur une éventuelle augmentation de ces derniers.

Le Conseil Municipal N’AUGMENTE pas les tarifs pour cette année.

VII – Orientations budgétaires : délibération 2019/06

Conseillers en exercice : 11 Présents ou représentés : 08 Pour : 08 Contre : 0 Abstention : 0

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal **DECIDE** d’inscrire au Budget Primitif 2019 en investissement les opérations suivantes et de réaliser les demandes de subventions éventuelles :

- Travaux de rénovation de la toiture de la sacristie de l’église
- Travaux de rénovation de la toiture de la maison communale
- Installation d’un ralentisseur sur la Route de la Plage.
- Renouvellement d’équipements de taille et d’entretien d’espaces verts.
- Réparation du mur d’enceinte de l’église.

Questions diverses et informations :

- Elections européennes le 26 Mai 2019 et permanence inscriptions élections européennes le samedi 30/03/19 de 9h à 11h
- Point d’avancement du PLUi par Monsieur le Maire
- CME : Chasse aux œufs à Pâques prévue le 20 Avril 2019 et projet de remplacement des jeux de plein air en cours.
- Site internet à revoir, pour plus de fonctionnalité et moins cher
- Monsieur le Maire remercie Daniel ALLAIN pour son investissement au sein du SIVOS et rappelle la possibilité de voir un poste en moins sur l’école maternelle.
- La date du feu d’artifice pourra être modifiée afin de voir un plus grand nombre d’élus présents.
- Prévision de reboucher les trous se formant sur la voirie.
- Récupération des anciens stands avant le démontage du bâtiment.
- Les associations communales ne doivent pas pré-réserver un grand nombre de week-end afin de ne pas perdre des locations de la Salle Polyvalente. Il convient de mieux répartir les futures réservations entre les associations communales.
- Il est signalé l’achat de 30 nouveaux plateaux pour les tables de la Salle Polyvalente.

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 40.

Le Maire
Franck BLANCHET